SÉCURITÉ
GROUPE PLASTIVALOIRE

EXIGENCES MINIMALES DE CYBERSÉCURITÉ EN MATIÈRE DE « CONDITIONS D'ACHAT »

En tant que fournisseur et partenaire de confiance du groupe PLASTIVALOIRE, nous comptons sur vous pour protéger toutes les informations pertinentes à notre coopération avec le plus grand soin. Cela concerne le savoir-faire que nous partageons ainsi que la garantie de votre capacité à nous livrer des produits et surtout des services avec confidentialité, intégrité, disponibilité et résilience constante contre les cyberattaques et autres menaces. Si vous pouvez avoir accès, collecter, stocker ou traiter de toute autre manière des données de ou au nom de PLASTIVALOIRE, le fournisseur doit au minimum :

- ⇒ Accéder, collecter, stocker ou traiter de toute autre manière les Données uniquement dans le seul but de remplir les obligations du Fournisseur en vertu de la Commande, ou comme expressément autorisé par écrit par PLASTIVALOIRE.
- ⇒ Maintenir des mesures et garanties administratives, techniques et organisationnelles raisonnables et appropriées pour préserver et protéger la sécurité, l'intégrité et la confidentialité des Données, alignées sur les normes industrielles applicables telles que ISO/IEC 27001, TISAX ou IEC 62443.
- ⇒ Se conformer à toutes autres politiques ou procédures de confidentialité ou de sécurité que PLASTIVALOIRE peut fournir ou mettre à disposition de temps à autre au Fournisseur selon le contexte.
- ⇒ Utilisez des outils et procédures sécurisés pour partager vos données avec notre société afin de garantir leur confidentialité. PLASTIVALOIRE met à votre disposition des outils et procédures à cet effet si besoin.
- ⇒ Maintenir un plan de continuité des activités raisonnable et adapté à l'industrie pour assurer la fourniture de l'approvisionnement.
- ⇒ Prendre en compte les risques liés aux données et à la cybersécurité inclus dans une analyse complète des risques et un plan d'urgence pour les solutions afin d'assurer une livraison et des opérations continues dans le cas où le fournisseur détecte une faille de sécurité confirmée ou une vulnérabilité suspectée.
- ⇒ En cas d'événement de sécurité impactant PLASTIVALOIRE, le Fournisseur devra avertir PLASTIVALOIRE dans les vingt-quatre (24) heures en contactant les adresses email ou numéros de téléphone suivants :
    - Courriel : it.security@plastivalente.com
    - Téléphone : +33 2 47 96 15 15
    - Mail : informatique.support@plastivalente.com
    - Téléphone : +33 2 47 96 19 49
  - Cette notification doit contenir au minimum :
    - Une brève description de l'incident de sécurité,
    - Toute donnée PLASTIVALOIRE affectée par l'incident de sécurité,
    - Toute personne impliquée dans l'incident de sécurité, y compris toute personne ayant fait un usage non autorisé ou ayant reçu une divulgation non autorisée, si elle en a connaissance,
    - Toutes les mesures prises ou qui seront prises par le fournisseur pour enquêter sur l'incident de sécurité, pour atténuer les effets néfastes et pour se protéger contre tout préjudice supplémentaire ou d'autres incidents de sécurité similaires ; et
    - Toute autre information demandée par PLASTIVALOIRE relative à l'Incident de Sécurité.

Le Fournisseur doit prendre rapidement des mesures pour enquêter sur tout incident de sécurité, le contenir et y remédier, et doit coopérer avec PLASTIVALOIRE dans toute enquête ultérieure et répondre en lien avec les systèmes ou réseaux informatiques du Fournisseur, ou en relation avec la Fourniture, et doit fournir la preuve de ces activités en donnant accès à sa documentation technique nécessaire, aux analyses des risques du produit et à la liste détaillée des mesures de sécurité mises en œuvre. Sauf indication contraire dans les présentes, chaque partie supportera ses propres coûts relatifs à sa performance et à l'action envisagée comme déterminé dans les présentes.

En complément de ce qui précède et dans le cas où l'exécution de la Commande nécessiterait des mesures de protection spécifiques ou renforcées des Données, les Parties concluront un avenant spécifique et approprié tenant compte du niveau de cybersécurité requis par les circonstances tel que raisonnablement déterminé par PLASTIVALOIRE.